

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU ROVE
SEANCE DU 09 DECEMBRE 2025**

Conseillers Municipaux : Effectif : 29 ; Présents : 24 ; Pouvoirs : 5 ; Absents : 5

L'an deux Mil vingt-cinq, le neuf décembre à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Paul SABATINO Maire**, suite à la convocation en date du 03 décembre 2025.

ETAIENT PRESENTS : BARTOLI Michel - BONNET Marie-Claude - CADIERE Christiane - CASABURI Francine - CAZABAN Claude - CORTES Jeanne - COSTE Raymonde - DEQUIVRE Claude - DESMATS Nicole - FIORI Frédéric - FERNANDEZ Danielle - GIRAUD Chantal - GUEVARA David - GROBEL Pierre - JUAN Annie - LAVAL Jacques - MARTINEZ Véronique - MAZADE Alain - MISSIMILLY Laurent - MONTALBAN Francis - ROSSO Viviane - SABATINO Paul - SACOMAN Roger - SOLE Jean-Pierre.

ONT DONNE POUVOIR : CANGELOSI Laetitia à MAZADE Alain - GUIDI Marie-Noëlle à BONNET Marie-Claude - LILLO Sabine à MARTINEZ Véronique - MAISONNEUVE Régis à SABATINO Paul - SALAS Aline à ROSSO Viviane

ABSENTS : CANGELOSI Laetitia - GUIDI Marie-Noëlle - LILLO Sabine - MAISONNEUVE Régis - SALAS Aline

SECRETAIRE DE SEANCE : CADIERE Christiane

2025-07bis-09

DESIGNATION D'UN CONSEILLER EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE

Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-33, qui prévoit que le conseil municipal, lors de son renouvellement, procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs.

Dans sa séance du 19/03/2025 le conseil municipal a procédé à la désignation de Michel JAUFFRET en tant que conseiller municipal en charge des questions de Défense.

Considérant que Michel JAUFFRET a démissionné de sa fonction de 3ème adjoint au Maire ainsi que de son mandat de conseiller municipal.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de désigner un conseiller municipal en charge des questions de Défense pour remplacer Michel JAUFFRET.

Ce correspondant défense constitue un relais d'information entre le ministère de la Défense et la commune sur les questions de sécurité et de défense. Il est le représentant de la commune auprès des instances civiles et militaires du département et de la région. Il sensibilise ses concitoyens aux questions de défense. Il est le lien local entre le monde de la défense et les citoyens.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la candidature de Frédéric FIORI en qualité de conseiller municipal en charge des questions de Défense

Le Conseil Municipal procède ensuite à l'élection du :

- conseiller municipal en charge des questions de Défense :

M. Frédéric FIORI obtient : 29 voix

Le Conseil Municipal après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin :

DECIDE :

Procède à la désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de Défense.

ARTICLE UNIQUE : Monsieur Frédéric FIORI est désigné conseiller municipal en charge des questions de Défense.

VOTE / POUR 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,

Paul SABATINO